

Appel à manifestation d'intérêt portant sur l'octroi d'un titre d'occupation du domaine public pour l'exploitation de points mobiles de restauration sur le domaine public de la Ville de Strasbourg pendant l'événement « Sans voiture Simone ! »

Personne publique :

VILLE DE STRASBOURG
1 Parc de l'Etoile
67076 STRASBOURG cedex

Contexte :

La Ville de Strasbourg organise le **28 septembre prochain de 10h à 18h** un événement festif intitulé « **Sans voiture Simone !** » Cette manifestation se déroulera dans le quartier de la **Montagne Verte**.

Cette journée sera composée d'animations sportives permettant de prendre possession de l'espace public ainsi que de contenus culturels et festifs ayant pour but de faire découvrir cet espace urbain de manière inédite.

À cette occasion, la Ville souhaite proposer une offre de restauration au cœur même du quartier Montagne Verte. Des stands de restauration et des foodtrucks pourront s'installer dans cet espace, qui sera piétonnisé pour l'occasion.

La présente publication correspond à une manifestation d'intérêt au sens de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Objet du titre domanial :

Délivrance d'un titre unilatéral d'occupation domaniale ayant pour objet la vente de produits alimentaires (nourriture et boissons) pendant l'événement « **Sans voiture Simone !** » le **dimanche 28 septembre 2025 de 10h00 à 18h00**.

Localisation :

Le quartier de la Montagne Verte, autour de la place d'Ostwald.
Un plan d'implantation prévisionnel est annexé au présent document.

Durée du titre d'occupation:

Le titre d'occupation prendra effet le dimanche 28 septembre 2025 de 10h00 à 18h00 (horaires de vente). La pose et la dépose des stands et foodtrucks se fera le jour même, à des horaires qui seront précisés ultérieurement par le régisseur en charge de la coordination de l'événement.

Caractéristiques :

La Ville de Strasbourg souhaite permettre une offre de restauration diversifiée avec maximum 15 stands et/ou foodtrucks. À ce titre, les candidats indiqueront leurs spécialités culinaires dans leurs offres.

Le nombre estimatif de participants attendus pour cette journée se situe entre 8000 et 10 000 personnes.

Dans l'hypothèse de conditions météorologiques défavorables et particulièrement en cas d'alerte météo, la Ville de Strasbourg se réserve le droit d'annuler l'événement. Le cas échéant, aucun dédommagement ne sera versé aux candidats retenus.

Une alimentation électrique des stands et/ou foodtrucks sera proposée.

Procédure :

Si un opérateur économique a un intérêt pour ce titre domanial, il peut envoyer une offre à la Ville de Strasbourg. Les différentes offres seront analysées, et les opérateurs économiques ayant présenté les meilleures offres au vu des critères définis se verront attribuer un titre domanial. La Ville de Strasbourg se réserve le droit d'ajuster le nombre de candidats retenus en fonction de l'évolution des contraintes techniques de la manifestation.

Critères d'attribution : les meilleures offres appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Offre de restauration proposée en adéquation avec l'événement (50%)
 - Diversité des plats avec au minimum 1 plat végétarien (30%)
 - Qualification, compétence et expérience du candidat (20%)

2. Aspects sociaux et environnementaux (20%)
 - Engagements sociaux de l'entreprise : contrat d'insertion, embauche de personnes en situation de handicap, embauche de personne en situation de retour à l'emploi, engagement en faveur de la vie associative... (10%)

 - Engagements environnementaux :
 - choix énergétiques (pas de groupe électrogène) : l'autonomie en énergie est vivement recommandée (max. 2 prises de courant 220V par foodtruck fournies par la Ville)
 - circuits courts (produits frais et locaux)
 - réductions des déchets
 - utilisation des consommables sans plastique (vaisselle jetable en carton, boissons dans des bouteilles en verre consignées) ou service dans les contenants apportés par le public. (10%)

3. Coût moyen du repas et des boissons et moyens de paiement diversifiés (30%)
 - Coût moyen d'un plat (10%)
 - Coût moyen d'une boisson (10%)
 - Moyens de paiement en espèce et en CB (10%)

L'occupation du domaine public donne lieu à la perception de droits de place dont le montant est calculé en fonction de la surface autorisée. Sauf en cas d'annulation de l'événement, le commerçant est redevable de cette somme, indépendamment de l'affluence sur son stand ou son foodtruck le jour de la manifestation. Les tarifs applicables sont ceux figurant dans l'arrêté tarifaire pris annuellement par la Maire de Strasbourg. Pour l'année 2024, le tarif en zone C est de 3,90 € par m²/ par jour. Une redevance pour le branchement, et la consommation électrique (au forfait) s'applique en sus et à hauteur de 7,67 € par prise/par jour.

Dépôt des candidatures :

Les candidats doivent remettre les éléments et/ou les documents suivants :

- Une brève description de l'entreprise
- Les informations légales sur l'entreprise :
 - o Forme juridique
 - o Adresse du siège social
 - o Nom et Prénom du responsable légal ainsi que ses coordonnées (email et numéro de téléphone)
- Les coordonnées de l'entreprise (email et numéro de téléphone)
- La carte des produits vendus et les tarifs pratiqués
- Une description des engagements environnementaux
- La présentation de votre gestion des déchets et du recyclage et des moyens à disposition
- Une description des engagements sociaux
- Le descriptif du type de raccordement électrique du stand et/ou foodtruck

La Ville de Strasbourg se réserve la possibilité de négocier avec les candidats.

Envoi des candidatures :

Exclusivement par email : Anne.SCHILLING@strasbourg.eu

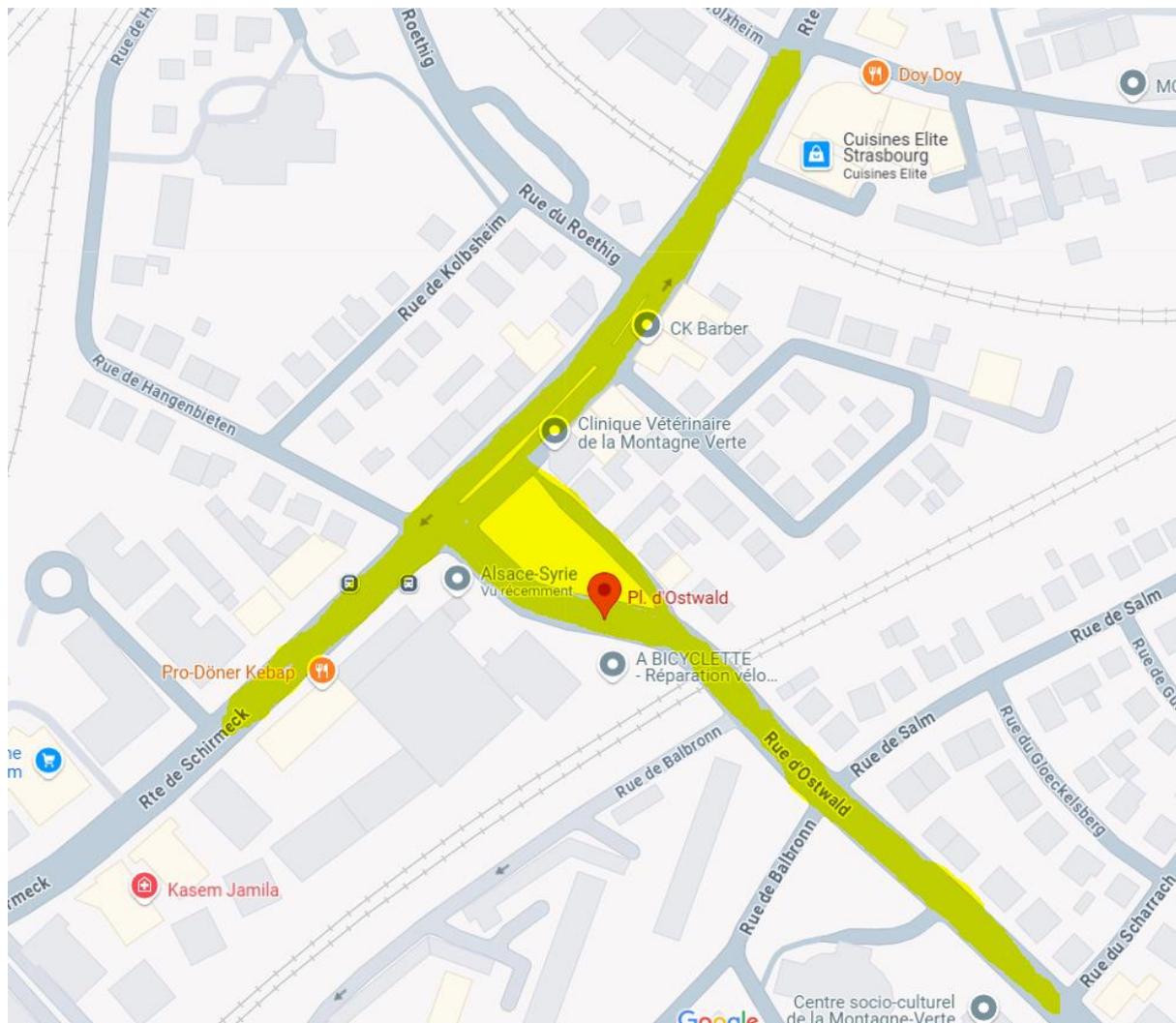
Date limite de réception de la manifestation de l'intérêt de l'opérateur : lundi 7 juillet 2025 à 12h00

Contacts :

Anne SCHILLING, chargée d'événements – Direction Événements - Ville de Strasbourg

Anne.SCHILLING@strasbourg.eu

Annexe :



Secteur prévisionnel pour la journée Sans Voiture Simone 2025

Est = carrefour Schirmeck/Wolxheim/Friedolsheim

Ouest = intersection impasse de Duppigheim

Sud = rue d'Ostwald (jusqu'au CSC)

Place d'Ostwald = centre névralgique